ONGUARD PNP LIQUID RESIDUAL controls insects as listed below. In addition to contact control, this Residual Spray stays on treated surfaces and controls insects after the spray deposit has dried. This insect Spray is ready to use undiluted and is applied using the attached application device to ensure target applications. Controls Spiders, Sowbugs, Earwigs, Cockroaches, Crickets, Silverfish, Ants, Fleas, Carpet Beetles, Brown Dog Ticks, House Flies, Cluster Flies, Wasps, Yellow Jackets and Hornets. **DIRECTIONS FOR USE:** • SHAKE WELL BEFORE USING. • Hold container approximately 30 cm from surface being sprayed and spray until wet. This ready-to-use liquid should be applied with the available trigger spray nozzle that attaches to the bottle. Thorough applications may be applied onto surfaces or into cracks and crevices for insect control. LIMITATIONS: **DO NOT** use as a stream spray inside homes. • Test a small inconspicuous area for color fastness & staining before full application. • **DO NOT** spray product in areas where it can be mopped away. • Cover fishbowls when spraying. The application of this product to vinyl and aluminum siding (particularly lightly colored, aged, weathered or otherwise damaged) may result in staining, bleaching or discoloration. Factors such as extreme heat and direct sunlight can promote damage. Always pre-test a small inconspicuous area to be treated, for colour fastness and staining. Evaluate 30 minutes after test application for potential staining. Regardless of the test results, **DO NOT** apply to vinyl or aluminum siding while exposed to direct sunlight or during the heat of the day. **DO NOT** apply to tapestries, wallpaper or similar materials that may be stained. Within the specified use location, to enhance effectiveness of this product, apply directly to the listed pests where possible. When applied indoors, good sanitary practices should be maintained to prevent re-infestation. **Use Limitations for All Uses:** • **DO NOT** apply when people or pets are present. • **DO NOT** allow people or pets to enter treated areas until sprays have dried. • **DO NOT** contaminate food/feed. **DO NOT** apply to surfaces that may come into contact with food/feed. Cover or remove all food/feed. Cover all food/feed processing surfaces, equipment and utensils or thoroughly wash them following treatment. Any food/feed accidentally contaminated with spray solution must be discarded. • **DO NOT** apply to overhead areas or in confined spaces (e.g., indoors in attics, crawlspaces, small storage rooms, closets; and outdoors to eaves, soffits (except when using to control wasps/hornets/yellow jackets in their nests)). • **DO NOT** allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces. • When applied indoors: Ventilate treated areas after application by opening windows and doors or using fans where required to aid in the circulation of air. • When applied outdoors: **DO NOT** apply in areas where plants are grown for food or feed (e.g., vegetables, fruit, herbs). Avoid spraying vegetation and non-target structural surfaces. Hose off any plants or non-target structural surfaces that are contacted with spray with water. **DO NOT** apply to any body of water. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes. Avoid application of this product when winds are gusty. • When applied outdoors to the exterior surfaces of buildings and on listed structures: **DO NOT** treat soil, turf, or other plants adjacent to the treatment site. • **DO NOT** apply to furniture, mattresses, linens, toys, or clothing. • **DO NOT** apply to people, pets, livestock, or sources of electricity. **FOR INDOOR USE AT BUILDINGS AND FOR OUTDOOR USE ON THE EXTERIOR SURFACES OF BUILDINGS AND ON PORCHES, PATIOS, AND DECKS.**

HOW TO APPLY: DO NOT APPLY AS A SPACE SPRAY, PERIMETER OR BROADCAST TREATMENT. Apply as an indoor crack and crevice or indoor or outdoor spot treatment only. Crack and crevice is an application directly into narrow openings on the surface of the structure. It does not include the treatment of exposed surfaces. Narrow openings typically occur at expansion joints, utility entry points and along baseboards and mouldings. Spot application is localized to a surface area not more than 0.2 m^2. Spots are not to be adjoining and the combined area of spots is not to exceed 10% of the total surface area of a room (indoors) or total surface area treated (outdoors). **INDOOR USE: To control Spiders, Sowbugs, Earwigs, Cockroaches, Crickets, Silverfish, Ants, Fleas, Carpet beetles, Brown dog ticks:** Apply ONLY as a coarse spray to infested surfaces until wet, moving the spray rapidly enough to prevent excessive wetting of surfaces and waste of material. Thoroughly treat indoor building surfaces (in hard to reach areas), including cracks and crevices in walls, floors and ceilings; along and behind baseboards; around water pipes and tanks; walls behind and floors beneath appliances (e.g., refrigerators and stoves) and furniture (e.g., drawers, cabinets and storage units); around sinks, drains and pipes; around interior foundations; garbage cans; localized areas of floors and floor coverings; and points of entry (e.g., around windows and doors). **DO NOT** exceed 61.5 mL per m^2. Treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. **OUTDOOR USE ON THE EXTERIOR SURFACES OF BUILDINGS AND PORCHES, PATIOS, AND DECKS: To control Spiders, Sowbugs, Earwigs, Cockroaches, Crickets, Ants, Fleas, Brown dog ticks, House flies, Cluster flies:** For use as a spot treatment only on the exterior surfaces of buildings and on porches, patios, and decks. Apply as a coarse spray to the outside surfaces of foundations, around light fixtures, and places where listed pests enter (e.g., screens, doors, window frames). This product may also be applied to localized areas of porches, patios, and decks. House flies and cluster flies will be killed when they land and crawl on the treated surfaces. **DO NOT** exceed 61.5 mL per m^2. Treatment must only be repeated after 14 days if pest problem persists or reoccurs. **FOR OUTDOOR USE ON ANT HILLS: To control ants:** Directly spray ant hills and trails. **DO NOT** exceed 61.5 mL per m^2. Treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. **FOR OUTDOOR USE TO CONTROL WASPS, HORNETS, YELLOW JACKETS IN THEIR NESTS:** The best time to spray the product to nests is in late evening or early morning, during cooler temperatures, and when most insects are at rest inside the nest. Observe for little activity around the nest opening. Spray only if the air is still. Apply as a stream spray. Stand at a safe distance of 2 to 2.5 m from the nest. **DO NOT** stand directly under the nest. Treated insects may fall out of the nest and die. Hold container upright at arm's length and point the spray nozzle at the nest. First, spray into the opening of the nest. Then spray the rest of the nest until it is saturated. Allow sufficient time for insects to die. Any insects returning to the nest after treatment will be killed. Wait at least 48 hours or until no signs of activity before removing the nest. **DO NOT** exceed 61.5 mL per m^2. Treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. **PRECAUTIONS:** KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. May be harmful if swallowed, inhaled, or absorbed through skin Avoid contact with skin, eyes and clothing. Avoid breathing spray mist. Wash thoroughly with soap and warm water after using. **DO NOT** spray near open flame or spark, or while smoking. **DO NOT** spray asphalt shingles, as this product may stain them. **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:** Toxic to aquatic organisms. Toxic to birds and wildlife. Toxic to bees. Avoid application around blooming plants. If applications must be made during the blooming period, restrict applications to evening when most bees are not foraging. For the treatment of stinging insect nests, this product is intended for use on yellow jackets, hornets, and wasps only. Toxic to beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites). Minimize exposure to non-target areas. **FIRST AID:** If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. **DO NOT** induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. **DO NOT** give any liquid to the person. **DO NOT** give anything by mouth to an unconscious person. If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. Take container, label or product name and PCP Registration Number with you when seeking medical attention. **TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Skin exposure may cause transient sensations (tingling, burning, itching, numbness). Other symptoms of exposure could include respiratory effects (such as cough, respiratory irritation, or shortness of breath), nausea, headache, or dizziness. Contains petroleum distillate. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically. **DISPOSAL: DO NOT** reuse empty container. Wrap container in several layers of newspaper and dispose in household garbage. Unused or partially used products should be disposed at provincially or municipally designated hazardous waste disposal. **STORAGE:** Store in a cool dry area away from heat, food, and feed. **NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

8 36949 00106 4

Made in Canada by/Fabriqué au Canada par :
UR-CAN INC.
P.O. 20069 BRANT HILLS, BURLINGTON, ONTARIO L7P 0A4 • 1-888-484-3213

READ THE LABEL BEFORE USING/LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

OnGuard Canadian Products

PNP

Liquid Residual
Insecticide liquide résiduel

DOMESTIC/DOMESTIQUE

For indoor use at buildings and for outdoor use on the exterior surfaces of buildings and on porches, patios, and decks to control Spiders, Sowbugs, Earwigs, Cockroaches, Crickets, Silverfish, Ants, Fleas, Carpet beetles, Brown dog ticks, House flies and Cluster flies.
For outdoor use on ant hills around buildings to control ants.
For outdoor use to control wasps, hornets, and yellow jackets in their nests.

Pour usage intérieur dans les bâtiments et pour usage extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les vérandas, les patios et les terrasses pour contrôler Araignées, Cloportes communs, Perce-oreilles, Blattes, Grillons, Lépismes argentés, Fourmis, Puces, Anthrènes des tapis, Tiques sanguines, Mouches domestiques, Pollénies du lombric.
Pour usage extérieur sur les fourmilières autour des bâtiments pour contrôler les fourmis.
Pour usage extérieur pour contrôler les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans leurs nids.

REG. NO. 32223 P.C.P. ACT/No. D'HOMOLOGATION 32223 LOI P.A.

ACTIVE INGREDIENTS/PRINCIPE ACTIF :

Pyrethrin/Pyréthrines 0.05%
N-Octyl Bicycloheptene Dicarboximide/N-Octyl bicycloheptène dicarboximide 0.24%
Permethrin/Perméthrine 0.20%

DANGER
POISON. EXTREMELY FLAMMABLE.
POISON. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS **1 L** CONTENU NET

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ONGUARD PNP INSECTICIDE LIQUIDE RÉSIDUEL contrôler les insectes indiqués ci-dessous. En plus de contrôle les insectes par contact, le résidu reste sur les surfaces traitées et contrôler les insectes même une fois que le résidu est sec. Ce pulvérisateur est prêt à utiliser non dilué, en utilisant le dispositif fixé à la bouteille pour assurer une application ciblée. Pour contrôler les araignées, les cloportes communes, les perce-oreilles, les blattes, les grillons, les lépismes argentés, les fourmis, les puces, les anthrènes des tapis, les tiques sanguines, les mouches domestiques, et les pollénies du lombric, les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes. **MODE D'EMPLOI :** • BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. • Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface et vaporiser jusqu'à ce que la surface soit humide. Ce liquide prêt-à-utiliser devrait être appliqué avec l'embout de vaporisation fixé à la bouteille. Des applications généreuses peuvent être effectuées sur les surfaces ou dans les fentes et les fissures pour lutter contre les insectes. RESTRICTION: **NE PAS** utiliser en jet à l'intérieur des maisons. • Faire l'essai du produit sur une petite zone peu visible pour vérifier que le produit ne décolore pas ou ne tache pas les surfaces avant de procéder au traitement d'une zone entière. • **NE PAS** pulvériser ce produit dans les endroits où l'on peut ramasser le produit à la vadrouille. • Pendant le traitement, recouvrir les aquariums. L'utilisation de ce produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout s'il est de couleur pâle, à pris de l'âge, à été exposé longtemps aux intempéries ou est endommagé de toutes autres façons) peut causer des taches, des blanchissements ou de la décoloration. Certains facteurs, comme la chaleur extrême et l'exposition directe au soleil peuvent promouvoir les dommages. Toujours traiter au préalable une petite surface peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches. Vérifier 30 minutes plus tard pour la présence de taches. Peu importe les résultats de l'essai, **NE PAS** appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium lorsque celui-ci est directement exposé au soleil ou lors de la chaleur du jour. **NE PAS** appliquer sur des tapisseries, du papier peint ou du matériel similaire qui est susceptible d'être taché. Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Lorsque ce produit est utilisé à l'intérieur, observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

Limitations d'utilisation pour toutes les utilisations : • **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. • **NE PAS** permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. • **NE PAS** contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **NE PAS** appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les éléments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée. • **NE PAS** appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. à l'intérieur dans les greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards; et à l'extérieur sur les avant-toits, soffites (sauf lors de l'utilisation pour contrôler les guêpes/les frelons/les guêpes jaunes dans leurs nids)). • **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. • Également, pour l'utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. • Utilisations à l'extérieur : **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Éviter de pulvériser sur la végétation et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec le produit pulvérisé. **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. • Utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et des structures indiquées : **NE PAS** traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du site de traitement. • **NE PAS** appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. • **NE PAS** appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. **POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS ET POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET SUR LES VÉRANDAS, LES PATIOS ET LES TERRASSES.**

Comment appliquer : NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT, TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses l'intérieur ou d'un traitement localisé à l'intérieur ou à l'extérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce (à l'intérieur) ou de la superficie totale traitée (à l'extérieur). **USAGE INTÉRIEUR : Pour contrôler Araignées, Cloportes communs, Perce-oreilles, Blattes, Grillons, Lépismes argentés, Fourmis, Puces, Anthrènes des tapis, Tiques sanguines :** Appliquer SEULEMENT en pulvérisation grossière sur les surfaces infestées jusqu'à ce que celles-ci soient mouillées, en déplaçant le jet assez rapidement pour éviter un mouillage excessif des surfaces et un gaspillage du produit. Traiter soigneusement les surfaces (dans les endroits difficiles d'accès) à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; autour des conduites et des réservoirs d'eau; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; autour des parois intérieures des fondations; autour des poubelles; des zones localisées de planchers et de couvre-planchers; et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). **NE PAS** dépasser 61.5 mL par m^2. Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. **USAGE EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS, AINSI QUE SUR LES PATIOS, LES VÉRANDAS ET LES TERRASSES : Pour contrôler les Araignées, les Cloportes communs, les Perce-oreilles, les Blattes, les Grillons, les Fourmis, les Puces, les Tiques sanguines, les Mouches domestiques, et les Pollénies du lombric :** Pour utilisation uniquement dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments et sur les vérandas, les patios et les terrasses. Appliquer en pulvérisation grossière sur les surfaces externes des fondations, autour des appareils d'éclairage et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles indiqués peuvent pénétrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut être appliqué sur des zones localisées des patios, des vérandas et des terrasses. Les mouches domestiques et les pollénies du lombric seront éliminées lorsqu'elles se poseront et qu'elles ramperont sur les surfaces traitées. **NE PAS** dépasser 61.5 mL par m^2. Le traitement peut être répété après 14 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. **POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES FOURMILIÈRES :** Pour contrôler les fourmis : Pulvériser directement le produit sur les fourmilières et les pistes de fourmis. **NE PAS** dépasser 61.5 mL par m^2. Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. **POUR USAGE EXTÉRIEUR POUR CONTÔLER GUÊPES, FRELONS, GUÊPES JAUNES DANS LEURS NIDS :** Il est conseillé de pulvériser le produit sur les nids tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des insectes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. Pulvériser uniquement par temps calme. Appliquer sous forme de jet de pulvérisation. Se tenir à une distance sécuritaire, soit de 2 à 2,5 mètres du nid. **NE PAS** se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir. Tenir le contenant à la verticale à bout de bras et diriger la buse de pulvérisation vers le nid. Pulvériser d'abord sur l'ouverture du nid. Ensuite, pulvériser le reste du nid jusqu'à saturation. Prévoir suffisamment de temps pour que les insectes meurent. Tout insecte qui revient au nid traité sera tué. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. **NE PAS** dépasser 61.5 mL par m^2. Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. **MISES EN GARDE :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard. Laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque application. Ne pas vaporiser près d'une flamme vive, près d'étincelles ou en fumant. Ne pas vaporiser sur les tardeaux d'asphalte parce que ce produit peut les tacher. **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux et les animaux sauvages. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Pour le traitement des nids d'insectes piqueurs, ce produit sert uniquement à la lutte contre les guêpes jaunes, les frelons et les guêpes. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées. **PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. **NE DONNER AUCUN** liquide à la personne empoisonnée. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique. **ÉLIMINATION : NE PAS** réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant avec plusieurs feuilles de papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale. **ENTREPOSAGE :** Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur. NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits.

100035 PNP 1L 2024